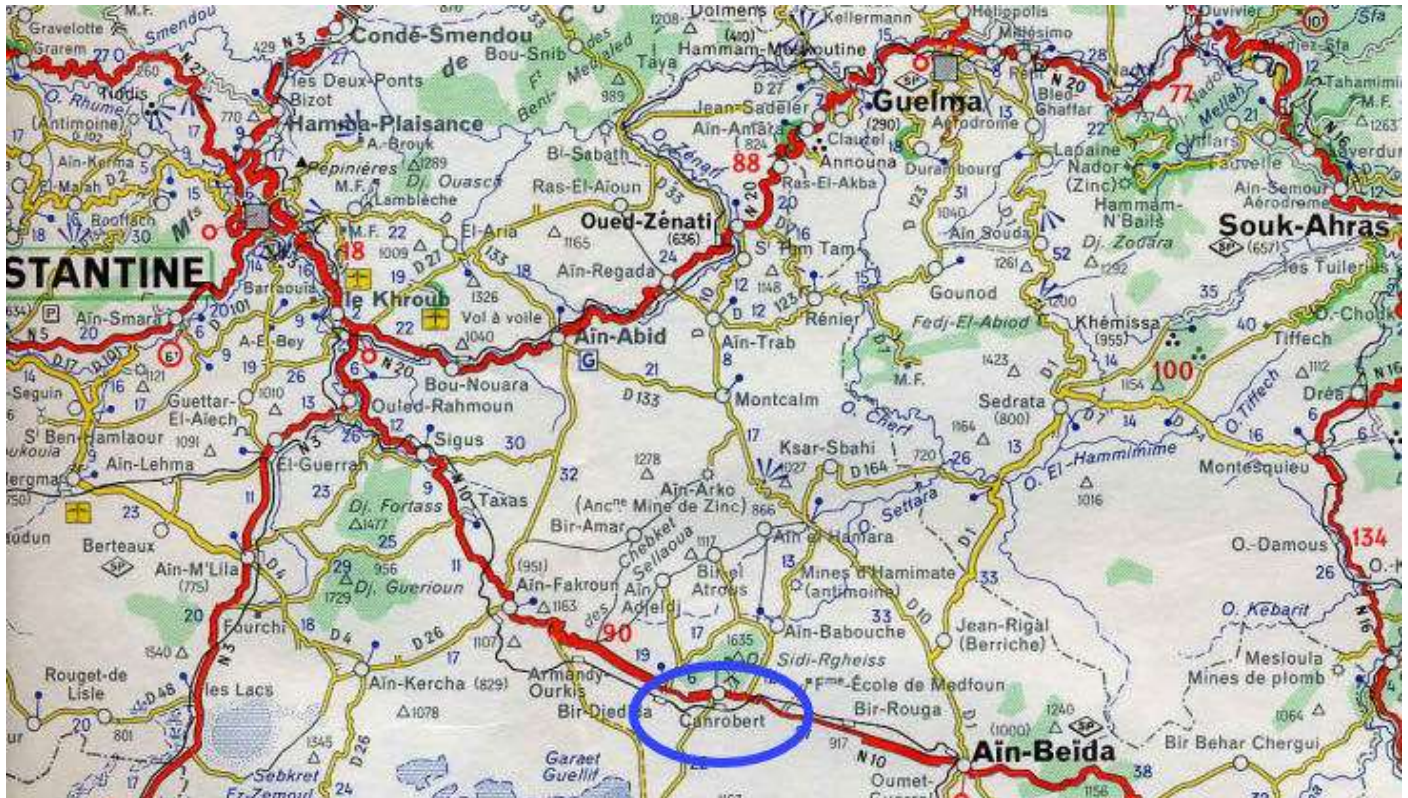


AÏN-FAKROUN

Situé dans l'Est algérien, culminant à 636 mètres d'altitude, AÏN-FAKROUN est situé à 19 Km au Nord-ouest de Canrobert.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

La région présente de nombreux monuments mégalithiques.



La vallée des Rois d'Oussalit, à AÏN-FAKROUN à une dizaine de kilomètres de l'endroit où est né le roi numide Massinissa.

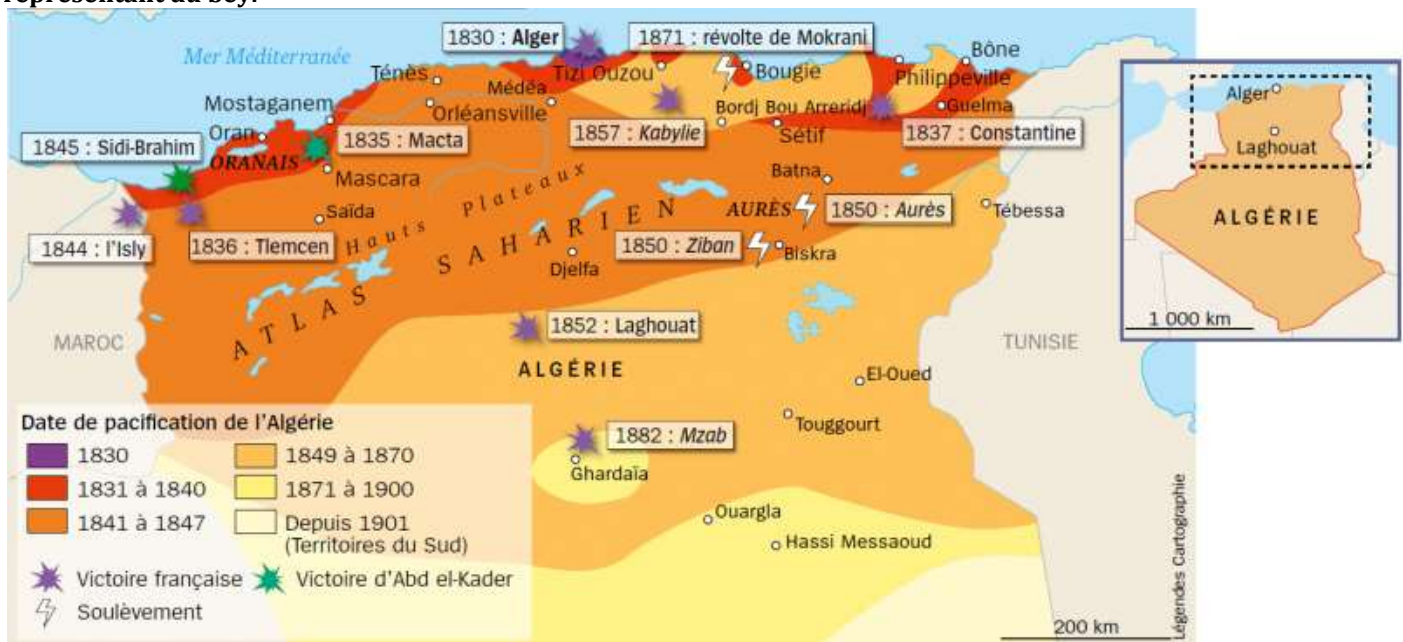
Mais une réelle inquiétude demeure à leurs égards du fait de leurs destructions par des carriers avides et surtout ignares qui progressivement détruisent ces lieux historiques.

Présence turque **1515 -1830**

Passons rapidement sur la présence turque qui n'intéresse pratiquement pas l'Aurès.

Dès le 16^{ème} siècle époque à laquelle les Turcs occupèrent Biskra, le massif était sous le commandement de la famille des Guerfa établie à Taouziat chez les Béni-Oudjana. Ce ne fut que vers 1640 que l'autorité des Turcs s'exerça d'une façon effective et ce ne fut même que vers 1700 que les cheikhs furent investis dans les tribus. Le premier qui reçut ce titre dans l'Aurès paraît être Zdiral Ben Mohammed Ben Bou Diaf de la famille des Ouled Belkassem se trouva en 1725 à la tête de toutes les tribus de l'Aurès.

L'autorité d'un tel cheikh était fort précaire et ne s'exerçait d'une manière sérieuse que lorsque des troupes turques venaient l'appuyer. Des colonnes qui avaient surtout pour but d'assurer les armes à la main le recouvrement de l'impôt sortaient chaque année de Constantine et venaient prêter leurs concours au représentant du bey.



Présence française 1830 - 1962

La ville de Constantine, malgré son âpre résistance, devint française en 1837.

Les Hauts-Plateaux de la province de Constantine, resserrés par le rapprochement de l'Atlas tellien et de l'Atlas saharien, sont en outre morcelés par quelques petites arêtes montagneuses en une série de cuvettes juxtaposées. Les centres de colonisation jetés au milieu des steppes arides jalonnent comme des oasis les routes qui mènent à la zone bordière de l'Aurès, un peu plus humide, par suite un peu moins fertile. C'est cette zone bordière de l'Aurès qui vit apparaître les premiers colons français : en 1848, ceux de Batna, en 1862 ceux de Fesdis et de Lambèze, en 1869, ceux d'El-Madher, en 1872, ceux de Mac-Mahon, en 1874, ceux de Khenchela. Plus tard l'on fonda, en 1890 Youks-Les-Bains, près de Tébessa que ses phosphates allaient ressusciter.

Sur la route de Constantine à Batna furent créés, en 1884, Aïn-Tagout et Fontaine-Chaude ; non loin de cette route, en 1881, Kercha, en 1883 Pasteur.

Sur la route de Constantine à Tébessa par Aïn-Beïda l'on créa en **1886 AIN-FAKROUN**.

Un extrait de lettre, bien à propos, que je vous propose, retrace bien les difficultés de nos pionniers :

(1893) Histoire du marché d'Aïn-Fakroun et série de canailleries administratives dédiées à M. Ducos, préfet de Constantine (*Source GALLICA*)

A Monsieur le Préfet du département de Constantine.

Monsieur le Préfet,

« Bien que je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement, bien que vous n'avez jamais entendu parler de moi, pour la raison que je ne suis rien qu'un simple honnête homme, je vous demande la liberté de m'adresser à vous directement, pour vous raconter en détail quelques petites histoires de notre département qu'il est indispensable que vous connaissiez dans l'intérêt de tous.

Aujourd'hui nous commençons par l'histoire d'un marché.

Vous êtes arrivé dans ce pays avec une réputation très grande au point de vue administratif, on vous dit doué d'un caractère ferme et impartial.

« Avec de telles qualités et l'intelligence des affaires en général, je suis sûr de trouver en vous le fidele interprète de cette justice pour tous qui est si nécessaire au bien public.

« Les histoires dans le département de Constantine sont toutes plus extraordinaires les unes que les autres. C'est à n'y pas croire, mais il faut bien se rendre à l'évidence, surtout après avoir vu les faits racontés par le *Républicain* au sujet de la gestion du maire de Tébessa, Monsieur Cambon.

« Avant d'entrer dans le fond de la question que j'ai à traiter, je vais vous dire quelques mots sur le village où se trouve le marché qui doit me fournir les éléments pour l'histoire précitée.

« En 1868 le plateau secondaire qui se trouve exactement à moitié chemin de Constantine à Aïn-Beïda, complètement dépourvu, n'était habité que par les chacals et par un nombre prodigieux de tortues vivant à l'aise dans une immense mare qui était comme le bassin d'une belle source qui sort des bancs de grès arrivant jusqu'à la surface du sol.

C'est à cause de la présence de ce grand nombre de tortues, que les indigènes nomades, que le hasard conduisait dans ce désert, donnèrent à la source le nom d'Aïn-Fakroun.

C'est dans ce pays nu comme un ver, paraissant inhabitable, qu'un colon français très intelligent et doué d'une activité prodigieuse, eut l'idée de créer un centre destiné à servir de trait d'union entre le chef lieu de la province, Aïn-Beïda et les Hauts-Plateaux du Sud-est.



« Pour un homme seul, sans fortune, l'entreprise était téméraire, tout le monde en conviendra. En effet, tenter de s'établir dans un désert, au milieu des fauves, dans un pays sans ressources, n'ayant pas le moindre chemin, paraîtrait encore de nos jours une chose impossible.

« Cependant notre colon ne recula pas ; malgré les difficultés matérielles, malgré les dangers pour sa personne, il marcha vers le but qu'il s'était fixé.

A cette époque déjà éloignée d'un quart de siècle, les colons établis sur un rayon de 150 Km étaient privés des choses les plus indispensables à l'existence, et plus particulièrement des nouvelles des grands centres, par suite de l'absence complète des services postaux et même des moyens de communication qui n'existaient pas.

Cette situation, impossible pour tous, ne tarda pas à se modifier profondément dans un sens favorable, grâce à l'énergie de notre colon.

Il ne perdit pas de temps. Il commença d'abord par s'établir d'une façon primitive dans un endroit qu'il choisit librement, situé à 57 Km de Constantine. Cette installation conduisit notre homme aux premiers jours de l'année 1869.

A partir de cette dernière date, l'Administration, qui avait entendu parler du travailleur qui n'avait pas craint de s'établir dans ces lieux déserts, le fit appeler pour lui offrir le service des dépêches de Constantine à Aïn-Beïda.

« De 1869 à 1873, laps de temps fixé pour la première période, le service postal se fit très exactement et à la grande satisfaction de tous, du public et de l'administration.

C'est précisément à cause de la régularité du service et des bienfaits que l'entreprise du colon répandait partout, que l'Administration lui continua sa confiance, non seulement pour les dépêches, mais aussi pour les lignes de Tébessa à Khenchela, tout cela pendant 20 ans, c'est-à-dire jusqu'à la construction des voies ferrées.

Pendant tout ce temps il n'encourut pas le moindre reproche ni la plus petite amende.

N'est-ce pas une preuve évidente de la valeur de notre colon ?

Ce n'est pas tout.

Vous avez déjà compris, M. le Préfet, que la création d'un Centre par un seul individu, même très courageux, n'est pas chose facile, surtout si l'on remonte à 25 ans au-delà de nous.

« Après avoir élevé une construction légère dans laquelle il devait s'abriter, lui et ses bêtes contre les fauves et les voleurs qui devaient être attirés dans cet endroit par l'établissement d'un *roumi* - notre colon entreprit au fur et à mesure de ses petits moyens, la construction d'une demeure plus confortable, présentant un abri plus sûr contre les malfaiteurs dont le nombre allait augmenter en raison du peuplement et par conséquent des éléments capables d'attirer l'attention des écumeurs de grands chemins.

« Comme vous le pensez, les débuts furent pénibles et décourageants.

« L'absence de toutes communications ne permettait pas, ou du moins rendait très difficiles et fort coûteux les approvisionnements de vivres et de matériaux de toutes natures.

Comment s'y prendre pour le transport des bois, des chaux, du sable et des autres matériaux nécessaires à la construction, sans parler, non pas du pain, mais des farines, autant de choses indispensables au colon, à son personnel qui commençait à augmenter et aux indigènes qu'il s'agissait d'attirer sur les lieux ?

« Il débuta d'abord par la construction d'un moulin à vent qu'il établit en haut d'un monticule situé dans les environs, au Sud-est de sa demeure primitive. Cette installation faite, la vie était assurée aux peuplades : elles pouvaient venir s'installer dans la région ainsi que le personnel occupé par le colon.

Après la farine et le four, notre homme se met en mesure d'augmenter l'importance de ses constructions personnelles. C'est ainsi qu'en 1887 les constructions du colon forment un ensemble de bâtiments ayant 4 façades de 50 mètres de côtés, au milieu desquels s'élève une maison importante surmontée d'un premier étage.

« Dès le premier jour, l'unique colon d'Aïn-Fakroun ne perd jamais de vue que, pour compléter l'œuvre commencée il doit pousser à la création d'un véritable centre, et que pour y parvenir il lui faudra démontrer l'importance de ses efforts et la possibilité de trouver dans le pays les ressources pour une agglomération. Enfin, il travailla si bien et si énergiquement qu'il obtint du Gouverneur général, une visite des lieux, à la suite de laquelle M. Tirman décida la création du village d'Aïn-Fakroun... (à suivre plus bas)



Louis TIRMAN (1837/1899) gouverneur général d'Algérie de 11/1881 à 04/1891.

[A plusieurs reprises, il est appelé à prendre la parole devant les Chambres dans les discussions sur les questions algériennes. Pendant cette période, il travaille au renforcement de l'administration française sur ce territoire et à l'accomplissement d'une œuvre de colonisation : constitution de l'état civil des indigènes, création de nombreux centres de colonisation, percement de routes et de voies de chemin de fer, construction de maisons, d'écoles.

Il résume la pensée qui lui sert de ligne directrice par cette formule : « *La France n'a pas seulement des devoirs de justice mais des devoirs de protection et de généreuse sollicitude* ».

Le droit de décision lui échappe bien souvent. Il lui faut alors retourner à Paris pour persuader le gouvernement, vivant dans la fièvre des partis, sollicité par mille intérêts parfois contradictoires, de prêter un peu de son attention, de son crédit, de ses finances à ce territoire un peu plus lointain. Durant cette longue mission en Algérie, il crée un réseau d'influence dans la capitale susceptible de le soutenir dans son action et ses projets].



AÏN-M'LILA

Chef lieu

En 1902 : Totalisait 51 016 habitants dont 714 français – Superficie : 234 683 hectares.

« Ce centre date de 1887. Pendant que se déroulaient les événements de ces vingt premières années, l'Administration avait créé la Commune Mixte d'Aïn-M'lila embrassant 45 à 50 mille habitants, divisés en douars payant chacun, en moyenne un revenu de 6 000 francs. »

COMMUNE MIXTE D'AÏN M'LILA :

Elle est créée par arrêté gouvernemental du 28 novembre 1874 (centre d'Aïn- M'Lila et 10 douars), agrandie de trois douars par arrêté du 24 décembre 1874, délimitée officiellement par arrêté du 15 février 1875.

Sa composition :

Source ANOM

-AHSASNAH : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR-CHERAGA délimité par décret du 16 juin 1866 et constitué en quatre douars : AHSASNAH, EL- MERACHDA, AMEUR- SEAHOUIA et OULED-NASSEUR. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA (28 novembre 1874). Il était situé à proximité d'AÏN-ABID.

-AÏN-ARKO : Centre minier créé dans les années 1920 près d'une mine de zinc exploitée à partir des années 1860. Il devient le siège de la commune d'AÏN-MELLOUK créée par arrêté du 14 janvier 1957.

-AÏN-EL-BORDJ : Résidence du caïd des SEGNIJA dans les années 1850. Commune créée par arrêté du 7 janvier 1957 (douar OULED-DREÏD de la commune mixte d'AÏN-M'LILA).

-AÏN-FAKROUN : Centre de population de la commune mixte d'AÏN-M'LILA créé par arrêté du 7 avril 1881 (expropriation des terrains), installé en 1886, agrandi une dizaine d'années plus tard. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-AÏN-HADDADA : Centre de population à l'étude en 1847-1848, à une trentaine de kilomètres au Sud de Constantine sur la route de PHILIPPEVILLE à BISKRA (vallée du BOU-MERZOUG). Son territoire est alloté partiellement en 1859 et dix fermes isolées sont établies en 1873.

-AÏN-KERCHA : Le centre de population, aussi appelé KERCHA, est créé par décision du gouverneur général du 24 décembre 1880. Il est établi en 1881-1883 (premiers colons en novembre 1881), agrandi en 1909. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957.

-AÏN-LAHMA : Centre de population créé vers 1930 près de BERTEAUX.

-AÏN-M'LILA : Petit hameau routier créé par l'autorité militaire, agrandi en 1873 pour recevoir des colons Alsaciens-Lorrains. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (partie du centre de population éponyme).

-ARMANDY : Hameau de la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI, créé le 19 novembre 1895, dont le territoire est pris sur le douar OULED-SIDI-OUNIS de la commune mixte d'AÏN-M'LILA. Cinq ans plus tard, seules subsistent des fermes.

-BERTEAUX : Le centre de population d'OULED-HAMLA est installé en 1910 dans la commune mixte d'AÏN-M'LILA. Il prend le nom de BERTEAUX par décision du gouverneur général du 17 juin 1911, confirmée par décret du 28 décembre 1915. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (avec le centre d'AÏN-LAHMA, le douar Ouled-Aziz et une partie du douar Ouled Bellaguel).



BERTEAUX : Annexe de l'Institut Agricole

-EL-HEZEBRI : Douar issu du territoire de la tribu des BEHIRA THOUÏLA délimité par arrêté du 18 novembre 1868 et constitué en deux douars : OULED-DREÏD et EL-HEZEBRI. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA (1874). Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de BIR-BOUZENREN.

-EL-KOUACHI : Douar issu du territoire de la tribu des ZMOULS délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : EL-KOUACHI, EL-M'RAOUNA et OULED- ZOUÏA. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA (1874). Des fermes y sont établies dans les années 1880. Il est intégré à la commune de FOURCHI créée par arrêté du 7 janvier 1957.

-FESGUIA : Les eaux d'AÏN-FESGUIA sont captées pour alimenter la ville de CONSTANTINE, en 1867. Un établissement thermal est construit ultérieurement. Les azels FESGUIA (ou AÏN-FESGUIA) et KERCHA sont allotis en six fermes en 1876.

-FOURCHI : Lieu-dit de la commune mixte d'AÏN-M'LILA, établi vers 1860. Commune créée par arrêté du 7 janvier 1957 (partie du centre d'AÏN-M'LILA et douar EL-KOUACHI). Siège : FOURCHI.
Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-M'RAOUNA : Douar issu du territoire de la tribu des ZMOULS délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : EL-KOUACHI, EL-M'RAOUNA et OULED- ZOUÏA. Il est rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 24 décembre 1874. Onze fermes y sont établies entre 1913 et 1916. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de HARMELIA.

-OULED-ACHOUR : Douar issu de la tribu des SEGνια délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 11 mars 1878.
Une partie de ce douar constitue la commune de GARAË-SAÏDA, créée par arrêté du 7 janvier 1957, avec une partie du douar OULED-SEBAH.

-OULED-AZIZ : Douar issu du territoire de la tribu des BERRANIA délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : OULED-BELAGUEL, OULED- AAZIZ et OULED-SELLEM. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA (1874). Des fermes y sont établies en 1921. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957.

-OULED-BELLAGUEL : Douar issu du territoire de la tribu des BERRANIA délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : OULED-BELAGUEL, OULED- AAZIZ et OULED-SELLEM. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA (1874).

-OULED-DREÏD : Douar issu du territoire de la tribu des BEHIRA-THOUÏLA délimité par arrêté du 18 novembre 1868 et constitué en deux douars : OULED- DREÏD et EL-HEZEBRI. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA (28 novembre 1874).
Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom d'AIN-EL-BORDJ.

-OULED-KHALED : Douar issu de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 11 mars 1878. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de TAXAS.

-OULED-MESSAËD : Douar issu de la tribu des SEGنيا délimitée par décret du 11 juillet 1870 et constituée en huit douars. Il est ensuite rattaché à la commune mixte AÏN-M'LILA (1878). Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (avec une partie du douar OULED-SEBAH) sous le nom de HENCHIR-TOUMGHANI.

-OULED-NACEUR : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR-CHRAGA délimité par décret du 16 juin 1866 et constitué en quatre douars : AHSASNAH, EL- MERACHDA, AMEUR-SRAHOUIA et OULED-NASSEUR. Il était situé à proximité d'AÏN-ABID. Commune créée par arrêté du 7 janvier 1957 (douars OULED-NACEUR et OULED- SEKCHAR de la commune mixte d'AÏN-M'LILA).
Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-OULED-SEBAH : Douar issu de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 11 mars 1878. Une partie de ce douar constitue la commune de GARAË-SAÏDA, créée par arrêté du 7 janvier 1957, avec une partie du douar OULED-ACHOUR.

-OULED-SEKHAR : Douar issu du territoire de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. Il est ensuite rattaché à la commune mixte AÏN-M'LILA (1878). Il constitue la commune d'OULED-NACEUR créée par arrêté du 7 janvier 1957 (avec le douar OULED-NACEUR).

-OULED-SI-OUNIS : Douar issu du territoire de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 11 mars 1878. Une partie du douar sert à la création du centre de colonisation d'AÏN-FAKROUN.

-OULED-ZOUAÏ : Douar issu du territoire de la tribu des ZMOULS délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : EL-KOUACHI, EL-M'RAOUNA et OULED- ZOUAÏ. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN-M'LILA (1874). Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de : LES-LACS. Une station de chemin de fer conserve son nom d'origine.

-ROUGET-DE-L'ISLE : Le centre de population en création à OULED- SELLEM est nommé ROUGET-DE-L'ISLE par décret du 16 décembre 1915. Il avait déjà été projeté en 1854. Le douar OULED-SELLEM est issu du territoire de la tribu des BERRANIA délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : OULED-BELAGUEL, OULED-AAZIZ et OULED-SELLEM. Le centre et le douar sont érigés en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-SAKRANIA : Fermes de la commune mixte d'OUED-ZENATI rattachées à la commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du gouverneur général du 5 août 1886. Un nouveau lotissement est fait en 1907-1908. Le territoire est situé à 5 kilomètres à l'Ouest d'AÏN-ABID.

-SIGUS: Centre de population créé par arrêté du 18 octobre 1878 dans la commune mixte d'AÏN-M'LILA. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957.



Les communes mixtes sont supprimées par arrêté du 7 janvier 1957.

(Suite de la lettre) : Histoire du marché d'Aïn-Fakroun et série de canilleries administratives dédiées à M. Ducos, préfet de Constantine :

« En présence d'un tel résultat, je dois déclarer sans hésitation, qu'il y a dans ce pays une foule de personnes décorée de la *Légion d'honneur* qui n'ont pas, et qui n'auront jamais à leur actif la dixième partie des mérites du créateur du village d' Aïn-Fakroun.

Le fondateur du centre après avoir réussi à s'établir en véritable colon, s'aperçut que son moulin à vent, qui manquait souvent de son moteur naturel, était devenu insuffisant en raison de l'augmentation des besoins économiques. Que fit-il ?

« Comme toujours il s'employa de toutes ses forces à doter la région d'un élément qui lui paraissait indispensable, l'industrie de la meunerie.

C'est ainsi qu'il installa dans ses bâtiments un véritable moulin à vapeur actionné par des moteurs mécaniques ayant une puissance de 20 chevaux.

« Soit à cause des facilités que la nouvelle industrie rendait au pays, soit à cause de la réputation d'homme serviable qu'il avait acquise dans son commerce, les habitants venant de très loin devinrent les clients fidèles et dévoués du colon qui avait su, par son initiative, porter la vie et la civilisation dans une région désolée quelques années auparavant.

« Le village fut donc créé sur le pied de 15 à 16 feux, ayant chacun une trentaine d'hectares de terre, non compris un petit lot industriel destiné à la construction d'une maison, d'une écurie, etc.

« La région d' Aïn-Fakroun traversée par la route neuve d'Aïn-Beïda, parut à notre colon digne de posséder un marché hebdomadaire dont le mouvement rendrait de très grands services au centre lui-même, tout en facilitant et en augmentant dans une large mesure les échanges entre les producteurs et les acheteurs.

Une fois cette idée fixée dans sa tête, notre colon ne l'abandonna qu'après avoir obtenu ce qu'il considérait comme indispensable à l'avenir de la colonisation naissante.

« C'est encore aux efforts de notre colon que le village d'Aïn-Fakroun doit le marché, tel qu'il existe aujourd'hui, voté en 1891 et achevé en 1892. Au sujet du marché créé officiellement en 1891, je dois observer en passant, qu'il existait bien avant, grâce au créateur du village qui avait osé de le faire vivre et prospérer à ses risques et périls vers l'année 1874. Quand je dis que le marché officiel fut créé en 1891 et 1892, je veux parler de la construction du mur d'enceinte qui eut lieu à cette dernière époque tandis que les échanges et *les transactions s'y faisaient depuis 18 ans.*



De nos jours à AIN-FAKROUN

« Le mur de clôture voté par la commune en 1891 a un développement tel qu'il embrasse une superficie de 15 000 m² environ, soit un hectare 50 ares.

Cet emplacement est situé dans un endroit très heureux à tous les points de vue. Il se trouve à l'entrée du village, à

droite de la route de Constantine à Aïn-Beïda, sur un terrain légèrement incliné, situation particulièrement convenable au point de vue de l'hygiène. Si j'examine le dit marché sous un autre jour, je vois immédiatement qu'il était absolument impossible de l'installer ailleurs, surtout étant donné qu'un marché de cette nature doit être spacieux afin de faciliter le mouvement, la circulation des nombreux animaux qu'on y amène d'habitude.

C'est entendu ! En 1891, tout le monde est content et a raison de l'être, puisque le marché fermé a été construit dans un endroit qui convenait à tous les intérêts, à l'hygiène et à la liberté du trafic. Je dois dire ici que le colon en question, le seul créateur du village et du marché, se trouvait par hasard adjoint spécial, et, que c'est à sa double qualité de colon et de magistrat, que le centre d'Aïn-Fakroun doit d'avoir été aussi bien servi.

La dépense pour la construction de l'entourage du marché, voté et exécuté en 1892, s'élève à la somme de douze à quinze mille francs, chiffre important si je le compare aux produits agricoles fournis par la population d'Aïn-Fakroun ... »

Si vous souhaitez lire la suite, que je vous recommande : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1660670/f7.image>



Ce sont surtout les déplacements des tribus nomades, puis les voies de communication françaises qui consacrèrent, à notre époque, la qualité du lieu de passage de la région. Elle eût longtemps mauvaise réputation auprès des nomades. Plutôt qu'un passage favorable, c'était le moins défavorable dans une zone aride au relief morcelé. Néanmoins l'implantation de colons français devait être suivie de la sédentarisation d'une partie des nomades et, ainsi, en cinquante ans, la région subit une très profonde transformation.

La région devint une sorte de front pionnier de la colonisation. L'implantation des colons transforma complètement l'aspect du « pays de la soif » entre 1900 et 1914.

Quelques villages de colonisation furent créés ou se développèrent ; Aïn-Fakroun, Aïn-Kercha, Berteaux, Rouget-De-L'Isle, Levasseur, Lutaud. Mais la majorité des colons se dispersa pour habiter sur leurs terres au centre même de leurs exploitations.

ÉTAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans Profession.

-Première Naissance : 06/01/1889 de GASC Augustine (Sans autres précisions);

-Premier Mariage : (18/01/1890) de M.LEBEAU Hippolyte (Cultivateur natif de la Creuse) avec Mlle SCALA Marguerite (SP native d'Algérie);

-Premier décès : 02/01/1891 de M. RESCLAUSE Joseph, (Agé de 3 ans natif d'Algérie - Père Cantonnier) ;

Les premiers décès relevés :

-1891 (23/02) de RESCLAUSE Joséphine (âgée de 4 ans native d'Algérie - Père cantonnier) ;

-1892 (27/01) de MARTINES Etienne (âgé d'un mois) ;

-1893 (11/09) de PAOLINI Guiseppe (âgé de 75 ans, maçon natif d'Italie) ;

-1894 (05/01) de SCALA épouse LEBEAU Joséphine (âgée de 22 ans native de LA CALLE en Algérie) ;

-1894 (07/02) de NEVIERE Victor (âgé de 47 ans, artiste dramatique natif de Paris) ;

-1895 (01/03) de PERRA Antoine (âgé de 68 ans natif de Sardaigne (Italie)) ;

-1895 (10/03) de LEBEAU François (âgé de 60 ans, cultivateur natif de la Creuse) ;

L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

-1891 (10/01) : de M. BORDY Louis (Clerc d'avoué natif de Hte Vienne) avec Mlle TROCOLO Amélie (SP native d'AÏN-BEÏDA en Algérie) ;

- 1891 (19/09) : de M. LIDI-REYMOND Augustin (*Propriétaire natif du KROUBS-Algérie*) avec Mlle RESCLAUSE Emilie (SP native de ?) ;
- 1892 (20/04) : de M. RESCLAUSE Jean (? natif de Bône) avec Mlle LERAUT Catherine (SP native de la Charente) ;
- 1892 (21/05) : de M. MARTIN J. Pierre (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle MANDINAUD Léontine (SP native de la Charente) ;
- 1893 (02/12) : de M. MORIN Aristide (*Poseur Voies ferrées natif de la Drôme*) avec Mlle ESTRAND Marie (SP native de ?) ;
- 1894 (02/09) : de M. RUBINO Félice (*Maçon natif d'Italie*) avec Mlle ESTRAN Rosalie (SP native de la Drôme) ;
- 1894 (00/10) : de M. PERRA Gaspard (*Garde-champêtre né à Constantine*) avec Mlle MAUHOURAT-CAZABIEILLE Marie (*Ménagères née Bas.Pyr*) ;
- 1895 (01/06) : de M. GUELFY Séraphin (*Propriétaire natif de Corse*) avec Mlle UCELLO Marie (SP native de Sicile-Italie) ;
- 1896 (11/04) : de M. GAGET Henry (*Employé PLM natif de l'Isère*) avec Mlle MARROT Magdeleine (SP native de la Gironde) ;
- 1897 (21/01) : de M. DUMONT François (*Cantonnier natif de Hte Savoie*) avec Mlle MOURET Louise (SP native de Constantine) ;
- 1897 (18/12) : de M. JOANNAIS Séraphin (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle MANDINAUD Marie (SP native de la Charente) ;
- 1898 (12/02) : de M. RIVIER Jules (*Commerçant natif de Constantine*) avec Mlle TOURRY Félicité (SP native des Hautes Alpes) ;
- 1898 (09/07) : de M. CHEVALIER Clément (*Employé natif de Constantine*) avec Mlle MOURET Marguerite (SP native de Constantine) ;
- 1898 (17/09) : de M. UCELLO Vincent (*Cultivateur natif de Sicile*) avec Mlle DUMONT A. Marie (SP native de Haute Savoie) ;
- 1899 (20/02) : de M. BAYLAC Paul (*Intendant agricole natif de BELFORT*) avec Mlle (Vve) ROYER Victorine (SP native des Alpes Maritimes) ;
- 1899 (28/08) : de M. HALLOUIN Fernand (*Chef de gare né à TUNIS*) avec Mlle DUMONT Rosalie (SP native de Suisse) ;
- 1900 (16/06) : de M. MONIER Henri (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle TOURRY Joséphine (SP native des Hautes Alpes) ;
- 1901 (09/11) : de M. OUZENEAU Ernest (*Charron-forgeron né à Constantine*) avec Mlle MARROT Marie (SP native de la Gironde) ;
- 1902 (15/12) : de M. AMBARD-THIEBAUT Adolphe (*Gendarme natif d'Alsace*) avec Mlle DUMONT Claudine (SP native de Haute Savoie) ;
- 1903 (03/10) : de M. CASTILLON Emile (*Poseur de voies ferrées natif de Sétif*) avec Mlle MARROT Jeanne (SP native de la Gironde) ;
- 1904 (07/04) : de M. MARTIN J. Pierre (*Cantonnier natif de la Drôme*) avec Mlle MARTINEZ M. Thérèse (SP native d'Espagne) ;
- 1904 (25/06) : de M. CUEREL Paul (*Poseur de voies ferrées natif d'Algérie*) avec Mlle PETRESCHI Mathilde (SP native de la Corse) ;
- 1904 (06/08) : de M. LEONETTI Annibal (SP natif de Corse) avec Mlle PROUTEAU Rose (SP native d'Alger) ;
- 1904 (15/12) : de M. (Veuf) SALES Pierre (*Meunier natif de Constantine*) avec Mlle CLEMENT Mathilde (SP native de Paris) ;

Quelques Naissances :

AMBARD-THIEBAUT Fernande (1903 père Gendarme) -BARTOLI Charles (1904 père Garde-champêtre) -BERINGUET Lucienne (1903 père Journalier) -BROQUET Léon (1903 père Facteur) -BROQUET Mathilde (1904 père Médecin) -CUEREL François (1905) -LAFAY Alfred (1904 père Cultivateur) - LEONETTI Ange (1904 père Cultivateur) -MARTIN Georges (1903 père chef de Gare) -MARTIN Paul (1905 père Chef de gare) -MONIER Louis (1904) - PEUGEOT Edgard (1903 père Gendarme) -PEUGEOT Edmond (1905 père Gendarme) -PORTE Fernand (1905 père piqueur de voies ferrées) -RAFINI François (1905 poseur de voies ferrées) -RUBINO Yvonne (1904 père maçon) -SOUILLOT Louis (1904 père Cultivateur) -UCELLO Marius (1904 père cultivateur) -

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, ne pouvant tout insérer, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à Google vous devez alors inscrire anom Algérie,

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner AÏN-FAKROUN sur la bande défilante.

-Dès que le portail AÏN-FAKROUN est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant une certaine date précisée sur le site.

DEMOGRAPHIE

Sources : Site DIARESAADA et Gallica

Année 1891 = 229 habitants dont 115 européens ;

Année 1902 = 322 habitants dont 145 européens ;

Année 1954 = 7 236 habitants dont 81 européens ;

Année 1960 = 14 599 habitants dont 54 européens ;



DEPARTEMENT

Le département de CONSTANTINE est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de Constantine fut faite préfecture du département portant son nom,

couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'Alger au centre du pays et le département d'Oran à l'Ouest.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de BÔNE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de Sétif et le département de Batna.

Réduit à la région de Constantine et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : Aïn-Beïda, Aïn-M'Lila, Collo, Djidjelli, El-Milia, Mila et Philippeville. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de Djidjelli vers un éphémère département de Bougie, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement d'AÏN-M'LILA comprenait 10 localités :

AÏN-FAKROUN ; AÏN-KERCHA ; AÏN-M'LILA ; BERTEAUX ; LES-LACS ; LEVASSEUR ; OULED-NACEUR ; ROUGET-DE-L'ISLE ; SIGUS ; TELERGMA.



■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

- Source : [Mémorial GEN WEB](#) -

Le Livre d'Or n°57265 révèle **290 noms de soldats « MORT POUR LA France »** au titre de la **Guerre 1914/1918**, savoir :

■ **ABDALLAH** Ben Messaoud (Tué en 1918) – **ABDELOUHAB** Mohamed (1916) – **ABREME** Boudiaf (1916) – **ACHI** Ferkah (1916) – **ADERGHAL** Salah (1914) – **AFOUF** Rehouni (1918) – **AILHAUD** Hubert (1917) – **AKACHA** Salah (1918) – **ALI** Alloua (1917) – **AMARA** Abderrahmane (1917) – **AMEUR** Mahmoud (1916) – **AMEZIANE** Mahmoud (1918) – **ANSAR** Amar (1918) – **AOUBDIA** Bouchérit (1918) – **AOUICHE** Mohamed (1915) – **AOUIRA** Saïd (1915) – **ARIANE** Belkheir (1918) – **ARIB** Lakhdar (1915) – **ATOUI** Ramdane (1915) – **AZEROUAL** Ahmed (1918) – **BACHA** Bacha (1916) – **BAHI** Lamri (1915) – **BAHRI** Mohamed (1917) – **BAIT** Belkouchat (1916) – **BARDADI** Mosbah (1918) – **BAREGHE** Mustapha (1919) – **BASCAL** Amar (1917) – **BATTA** Mohamed (1918) – **BAZIZ** Ahmed (1915) – **BELATET** Tahar (1918) – **BELARIBI** Saïd (1918) – **BELFFTNI** Mohamed (1916) – **BELKACEM** Chellali (1918) – **BELLATA** Hamanna (1917) – **BENDAAS** Nouil (1919) – **BENDAIRA** Boulakhras (1915) – **BENHAOUA** Tahar (1918) – **BENMRAIDI** Ahmed (1918) – **BENSAHA** Ahmed (1918) – **BENSASSI** Lakhdar (1916) – **BENSID** Sadok (1918) – **BENZOUAÏ** Ali (1918) – **BERKANE** Salah (1916) – **BERKANI** Hellal (1918) – **BEROUAL** Alloua (1918) – **BERTHOUX** Charles (1918) – **BIBITE** Lakdar (1915) – **BIROUK** Mohamed (1915) – **BLACHERE** Henri (1915) – **BORG** Vincent (1914) – **BOUARROUDJ** Mohamed (1915) – **BOUCHAGOUR** Ahmed (1918) – **BOUCHOUAREB** Abdelkader (1916) – **BOUCHOUAREB** Salah (1916) – **BOUDCHIGHR** Tahar (1916) – **BOUDEMAGH** Mohamed (1918) – **BOUDJEDOUR** Karkati (1919) – **BOUGUELLI** Karaïchi (1918) – **BOUILLARD** Frédéric (1918) – **BOUKEBBOUS** Brahim (1918) – **BOUKHEROUFA** Aïssaoui (1918) – **BOUKINECH** Mohamed (1919) – **BOULAZREG** Rabah (1918) – **BOUNOURAÏE** Ali (1916) – **BOURAHLA** Mohamed (1915) – **BOUSSAHA** Smaïl (1919) – **BOUTARFA** Mohammed (1918) – **BOZZI Mathieu** (1916) – **CARIBAU** Pierre (1918) – **CHABASSIERE** Benjamin (1915) – **CHABERT** Aimable (1914) – **CHABI** Touhami (1918) – **CHAÏB** Mohammed (1918) – **CHAÏBI** Amor (1914) – **CHAMPION** Joseph (1915) – **CHAOUA** Brahim (1917) – **CHAOUA** Mohamed (1918) – **CHARAOUI** Tayeb (1918) – **CHEBANA** Moussa (1914) – **CHEMMAT** Hamlaoui (1918) – **CHENIKHER** Saïd (1918) – **CHEURFI** Mohammed (1915) – **CHIBANE** Seguem (1915) – **CHIBANI** Djebar (1918) – **CHOUDAR** Ahmed (1918) – **CHOUDAR** Aziz (1916) – **COLONNA** Pierre (1914) – **CONTAYAR** François (1918) – **DABAL** Taïeb (1918) – **DAHDOUH** Abdallah (1918) – **DALBACHE** Belkacem (1918) – **DAOUDI** Mohamed (1915) – **DAOUI** Berkane (1918) – **DEBBACHE** Ammar (1916) – **DERBAL** Aïssa (1914) – **DERGA** Aïssa (1917) – **DIAB** Raci (1914) – **DIABAT** Messaoud (1914) – **DIER** Ramdane (1918) – **DIF** Ali (1918) – **DJELEB** Aïssa (1917) – **DJELLOUL** Ammar (1916) – **DJEMMAL** Amar (1914) – **DJERBONA** Mohamed (1918) – **DJERIDI** Laïch (1918) – **DOUADI** Mohamed (1916) – **DOUÏB** Ammar (1914) – **DOUÏB** Mohammed (1914) – **DOUÏB** Refafi (1918) – **DRAGA** Hasnaoui (1917) – **EL OUAFI** Ali (1915) – **FADLOUM** Mohamed (1915) – **FAR** Ali (1918) – **FARRÉ** Pierre (1917) – **FASSIOTI** Charles (1915) – **FELLOUS** Khélifa (1915) – **FILLALI** Abderaman (1917) – **GAT** Hamel (1915) – **GHERAIRI** Ali (1917) – **GHERARA** Daoud (1918) – **GHERZOULI** Amar (1917) – **GHEZALI** Rabah (1918) – **GOULDJIL** Loucif (1917) – **GRICHE** Bachir (1918) – **GUEBBAB** Ahmed (1919) – **GUELFY Joseph** (1917) – **GUENNDOUZI** Loucef (1917) – **GUERMAT** Salah (1918) – **GUETTOCHE** Djemai (1918) – **HABBAZ** Lamri (1918) – **HACHOUF** Tahar (1918) – **HACHOUF** Youcef (1918) – **HADJADJ** Hocine (1917) – **HADJRAOUI** Boudjemaa (1917) – **HAFIANE** Aïssa (1919) – **HAMANI** Douadi (1918) – **HAMDINI** Messaoud (1918) – **HAMED** Zahani (1918) – **HAMICHE** Abderrahmane (1915) – **HAMMADI** Larbi (1915) – **HARKAT** Messaoud (1918) – **HEDDAL** Moussa (1916) – **HÉMAINIA** Messaoud (1918) – **HIRSTEL** Lucien (1918) – **IDIR** Ben Abdallah (1917) –

KAHLOUCHE Abderrahmane (1918) -KALKOUL Ahmed (1918) -KANOU DJI Mohamed (1916) -KAUCHE Belahi (1914) -KARA Hamel (1916) -KEBACHE Aïssa (1918) -KECHERID Rabah (1918) -KENDZAÏ Ahmed (1918) -KENZAI Salah (1914) -KETTAB Rabah (1918) -KHADRAOUI Allaoua (1915) -KHALDI Boussaha (1918) -KHAMEDJ Aïssa (1917) -KHEBACHA Messaoud (1918) -KHEMMICHE Hammema (1917) -KHENCHOR Ben Brahim (1918) -KHODJA Allama (1916) -KOCH François (1915) -KOUANÈS Harkat (1918) -KOUAS Mohamed (1918) -KOUBÈCHE Ammar (1916) -LACHTAR Hadj Ben Ahmed (1918) -LAGGOUN Ammar (1916) -LAHOUA Hocine (1916) -LAÏB Mustapha (1918) -LAKEHAL Touhami (1915) -LAKHAL Kaça (1917) -LAMRAOUI Hocine (1916) -LAOUAR Kouachi (1916) -LAOUAR Mohamed (1917) -LE TOUZE René (1914) -LEMMOU Sayah (1915) -LIMAME Alouia (1915) -LITIM Boudjema (1917) -LOUCIF Amar (1916) -LUMBITAL Tahar (1916) -MAAFAZ Djemaï (1918) -MAAMER Abdelkader (1918) -MAHAÏA Mohamed (1918) -MAHMOUDI Ali (1914) -MANAA Saïd (1916) -MANSOURI Mammam (1918) -MEDJEMADJ Abdallah (1917) -MEGADI Mohamed (1918) -MEGUERRA Ammar (1915) -MEGUETTA Ali (1918) -MEKHALFIA Aïssa (1918) -MELLAH Nasseur dit Lamri (1917) -MENASRI Larbi (1915) -MENIA Lakhdar (1915) -MENIA Maamar (1916) -MERAHI Aïssa (1915) -MERAÏHI Amor (1918) -MÉROUANI Abboud (1915) -MESLEM Manaa (1917) -MEZAACHE Saad (1918) -MEZHOUH Mohammed (1915) -MEZIANI Chabane (1918) -MEZRAG Chabane (1916) -MIHOUBI Aïssa (1916) -MILI Messaoud (1917) -MOHAMED Boufelghed (1918) -MOUAHED Ali (1916) -MOUALDI Abdelkader (1917) -MOUALDI Smaïl (1918) MOUSSAÏ Lakhdar (1917) -NABTI Tayeb (1918) -NADJAR Jacob (1914) -NAHAL Lakdar (1916) -NAÏLI Sadek (1915) -NASRI Tahar (1916) -NEBILI Ammar (1914) -NÉBILI Méziane (1918) -NEKKADI Noui (1918) -NESLER Jean (1915) OUA KAF Denadji (1917) -OUCIF Miloud (1917) -OULTACHE Miloud (1918) -OUSSAR Mohamed (1918) -PÉREZ Vincent (1914) -PESTEIL Jean Louis (1918) -PEYRACCHIA Michel (1916) -RAAD Lakdar (1918) -RAHALI Saad (1914) -RAHEM Menaceur (1917) -RAHOUNI Messaoud (1916) -RALHI Ali (1915) -REGUIG Ali (1916) -REMILI Hachemi (1917) -REZANI Salah (1918) -REZZIK Belkacem (1918) -RICCI Maurice (1914) -RITRI Saïd (1919) -ROBAÏ Amar (1918) -ROCAULT Georges (1917) -ROUCHANI Sebti (1919) -ROUSSILLO Paul (1915) -SAHRAOUI Lakhdar (1918) -SAÏB Abboud (1915) -SAÏB Khellaf (1918) -SAÏD Ben Ali (1916) -SAKER Khadja (1918) -SAL Brahim (1918) -SALMI Redjem (1915) -SAOULA Ali (1918) -SARI Merrouche (1918) -SBAA Khélifa (1918) -SEKHRI Tayeb (1917) -SEMAI Derradji (1916) -SERBAH Tayeb (1918) -SID Tahar (1918) -SIDDI Emmanuel (1916) -SIDI Paul (1918) -SIGHA Bachagha Ben Chabane (1918) -SLIMANE Kaboua (1919) -SMALI Ahmed (1916) -SOLTANI Rahal (1915) -SOLTANI Tahar (1918) -SOUADIA Hamou (1915) -SOUALMI Ali (1918) -SOUALMIA El Hattab (1917) -SOUALMIA Lamri (1918) -TAÏBI Mokhtar (1917) -TALBI Lakhdar (1915) -TALEB Ali (1915) -TERBAG Mammam (1918) -TERTIAN Eugène (1917) -TITOU Mohamed (1915) -TITRAOUI Bachir (1914) -TLIDJANE Rabah (1919) - TLILANI Saad (1916) -TOBBAL Seghir (1917) -TOUATI Mohammed (1918) -TOUB Chérif (1918) -TRIKI Lakdar (1916) -VITAL Marius (1915) -ZAAMTA Tahar (1916) -ZAHAF Hachemi (1915) -ZAÏD Boudjema (1918) -ZEHAF Bachagha (1918) -ZENIKHRI Bougerra (1916) -ZERARI Mohamed (1918) -ZIBHA Khemissi (1915) -ZOGHDI Mohamed (1915) -

GUERRE D'ALGERIE : Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs dans cette région :

- Maréchal-des-Logis (6^e RC) ADOUANI Rachid (39 ans), enlevé et disparu le 18 avril 1962 ;
- Marsouin (4^e RIC) BLANCHARD Ferdinand (23 ans), mort des suites de blessures le 12 septembre 1957 ;
- Caporal (?) CAUBET Francis (22 ans), tué à l'ennemi le 29 janvier 1955 ;
- Lieutenant (3^e REP) CHERFALLOT Raymond (31 ans), tué à l'ennemi le 19 novembre 1955 ;
- Maréchal-des-Logis (4^e RC) COSTA J. Baptiste (25 ans), tué à l'ennemi le 24 juillet 1959 ;
- Capitaine (10^e RAC) DE-RODELLEC-DU-PORZIC Henri (43 ans), tué à l'ennemi le 10 septembre 1957 ;
- Lieutenant (14^e RCP) LEBRETON Jean (?), tué à l'ennemi le 13 février 1958 ;
- Militaire (?) LE-CANU Serge (22 ans), tué à l'ennemi le 3 avril 1958 ;
- Lieutenant (?) LUNEL Jean (30 ans), tué à l'ennemi le 1^{er} février 1956 ;
- Adjudant-chef (EC 20) TOMASI Gabriel (38 ans), tué à l'ennemi le 20 décembre 1958 ;
- Adjudant (37^e RI) YERNAUX Joseph (35 ans), mort accidentellement en service le 22 juin 1957 ;

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victime d'un terrorisme aveugle mais bien cruel dont :

M. NOUAREL Maurice, enlevé et disparu le 27 août 1959 [*famille nous contacter SVP*]

EPILOGUE AIN-FAKROUN

De nous jours (recensement 2008) = 55 282 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<https://encyclopedie-afn.org/>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1660670/f7.image>

http://diadressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1962_num_3_2_1035

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]*